

# ALERTE

Collectif de fédérations et d'associations locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans le Nord Pas-de-Calais

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lille, le 16 février 2016

### **Les associations ne sont pas des airbags sociaux**

Les associations ont une fonction d'observation, elles agissent dans la proximité, tissent sans relâche au quotidien du lien social et proposent des réponses adaptées avec les personnes concernées. **Si le projet est premier, la gestion n'est pas secondaire** : les associations ont démontré au fil des ans, sans déroger à leurs valeurs, leur capacité à s'adapter, par le développement de nouvelles initiatives, la formation, l'analyse de leurs pratiques ou encore le renouvellement de leur gouvernance.

Mais cet engagement vis-à-vis de l'autre, vis-à-vis de la société qui est celui des associations, de leurs bénévoles et salariés, ne peut faire fi de l'impact des restrictions budgétaires annoncées par les collectivités locales et l'Etat.

La précarité augmente, et si la lutte contre le chômage semble être la priorité de tous les partis politiques, sur la région ce sont 4 000 à 5 000 emplois de salariés compétents engagés dans la lutte contre les exclusions qui pourraient disparaître. A travers ces salariés, ce sont des milliers de personnes accompagnées dans la mise en œuvre effective de leur droit à un logement, à un emploi à l'alimentation, à l'éducation, à la reconnaissance et à l'estime de soi, qui seraient laissées de côté.

Dans le contexte actuel, il est indispensable d'assurer la sécurité des personnes. **Ce qui serait inacceptable** en revanche, c'est la suppression pour raison économique de milliers d'emplois qui luttent contre l'insécurité sociale, agissent au quotidien pour le respect des droits et de la dignité des personnes les plus vulnérables.

Les décideurs publics – Etat et collectivités locales – se doivent de tenir les engagements pris dans le cadre des politiques économiques et sociales, en respectant leurs compétences obligatoires et dans une nécessaire coordination entre les institutions et avec les acteurs de la société civile, associations, partenaires sociaux, habitants.

Il y a un devoir d'alerte et de lucidité en vue de mesurer l'impact de ces choix politiques et de la nécessaire élaboration de stratégies communes, de la construction de réponses qui ne fragilisent pas davantage les liens sociaux où l'égalité doit rester notre boussole.

Les membres du Collectif Alerte Nord-Pas-de-Calais demandent à être reçus par le Préfet de la région Nord Pas-de-Calais et la Préfète déléguée pour l'égalité des chances concernant les difficultés économiques et budgétaires des associations de solidarité.

### **Signataires**

- ATD Quart Monde
- Carrefour des Solidarités
- Colline ACEPP Nord Pas-de-Calais
- Coorace Nord Pas-de-Calais

- Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) Nord Pas-de-Calais
- Fondation Abbé Pierre Délégation Nord Pas-de-Calais
- Les Petits Frères des Pauvres
- Médecins du Monde Nord Pas-de-Calais
- Secours Catholique Nord Lille, Nord Cambrai et Arras
- Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés, sanitaires et sociaux (Uriopss) Nord Pas-de-Calais
- Union régionale des associations familiales (URAF) Nord Pas-de-Calais

### **Contacts presse**

Gérard Tonnelet : 06 74 78 35 82 – [gtonnelet29@gmail.com](mailto:gtonnelet29@gmail.com)

Marine Lemoine : 03 20 12 85 74 – [m.lemoine@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:m.lemoine@uriopss-npdc.asso.fr)

**Coordination et animation du Collectif Alerte Nord-Pas-de-Calais**

Uriopss – 199/201 rue Colbert, bât. Douai, 5<sup>e</sup> étage – 59000 Lille

Marine LEMOINE : 03 20 12 85 74 – [m.lemoine@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:m.lemoine@uriopss-npdc.asso.fr) - [www.uriopss-npdc.asso.fr](http://www.uriopss-npdc.asso.fr)